

SÉANCE DU 11 JUILLET 2016

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - GHORRA Nicolas - DELAVAUULT Yannick - BOYER Stéphan - GILLOTEAU Évelyne - MULLER Véronique - ORCIERE Marc - ROCHETEAU Françoise.

Absents excusés : LABONNE Serge - PETER Sophie - SÉGALAS Yvan.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

TRAVAUX ESPACE HENRI BEZIAT

1) Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres réalisé par l'architecte du projet et rappelle les critères de jugement des offres

- * Prix des prestations 60 %
- * Valeur technique..... 20 %
- * Délai d'exécution..... 20%

LOT 01 GROS ŒUVRE

ENTREPRISE	offre de base à l'ouverture/TF	Offre vérifiée	TOTAL
SBPR	64 240,00	64 240,00	64 240,00
MAUREL	65 682,63	65 682,63	65 682,63
ET CONSTRUCTIO	68 037,25	68 037,25	68 037,25
LE MARCORY	78 838,30	78 838,30	78 838,30
CGC	85 045,54	85 045,54	85 045,54
MEDITRAG	94183,06	94183,06	94183,06

LOT 02 METALLERIE

ENTREPRISE	offre de base à l'ouverture/ TF	Offre vérifiée	TOTAL
N.S.E.	16 700,00	16 700,00	16 700,00
SICMA	21 777,00	21 777,00	21 777,00

LOT 03 MENUISERIE BOIS ALU

ENTREPRISE	offre de base à l'ouverture/ TF	Offre vérifiée	TOTAL
N.S.E.	6 183,00	6183,00	6 183,00

LOT 04 PLATRIERIE

ENTREPRISE	offre de base à l'ouverture/ TF	Offre vérifiée	TOTAL
MEDITRAG	15 324,15	15 324,15	15 324,15
SNP	22 038,00	22 038,00	22 038,00
DCC CONCEPT	11 717,00	11 717,00	11 717,00
SAS TEFFRI	11 853,84	11 853,84	11 853,84
ALEXANDRE	19 426,00	19 426,00	19 426,00

LOT 05 ELECTRICITE

ENTREPRISE	base à l'ouverture/TF	Offre vérifiée	TOTAL
SARL EFC	11 890,00	11 890,00	11 890,00
SIETELEC	11 437,00	11 437,00	11 437,00
FRANCELEC	11126,28	11126,28	11 126,28
ESCAPA	7 595,00	7 595,00	7 595,00
ELECTRICITE	14 980,78	14 980,78	14 980,78

LOT 06 ENDUIT DE FACADE

ENTREPRISE	offre de base à l'ouverture/ TF	Offre vérifiée	TOTAL
T CONSTRUCTION	7 573,80	7 573,80	7 573,80
BROCHIER	7189,50	7189,50	7 189,50
SBPR	11 652,00	11 652,00	11 652,00
CGC	9 518,02	9 518,02	9 518,02
MEDITRAG	8 807,98	8 807,98	8 807,98

LOT 07 PEINTURE

ENTREPRISE	offre de base à l'ouverture/ TF	Offre vérifiée	TOTAL
MEDITRAG	9 418,06	9 418,06	9 418,06
SAS TEFFRI	3 364,32	3 364,32	3 364,32
SARL EBP	3 005,50	3 005,50	3 005,50
HOME DECO	3 360,00	3 360,00	3 360,00
EURL MAX DECO	8 275,00	8 275,00	8 275,00

Monsieur le Maire propose de retenir les offres ci-dessous :

Lots	Désignations	Estimation		ENT..RETENUES	
		PHASE 1			PHASE 1
1	GROS ŒUVRE CHARPENTE COUVERTURE	51 551,16		SBPR	64 240,00
2	METALLERIE	11 295,00		NSE	16 700,00
3	MENUISERIE BOIS &ALU	13 282,00		NSE	6 183,00
4	PLATRIERIE	18 329,00		DCC CONCEPT	11 717,00
5	ELECTRICITE	11 682,00		ESCAPA	7 595,00
6	ENDUIT DE FACADE	13 294,50		BROCHIER	7 189,50
7	PEINTURE	4 530,00		SARL EBP	3 005,50
	TOTAL HT	123 963,66			116 630,00

CM adopte à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire présente les éléments du dossier et invite l'assemblée à se prononcer ; le Conseil Municipal à l'unanimité :

DONNE SON ACCORD sur le projet de périmètre de fusion de la communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault, de la Communauté de Communes Orb et Taurou avec extension du périmètre aux communes d'Abeilhan et de Puissalicon ;

PREND ACTE que le nouvel EPCI issue de la fusion intercommunale relèvera de la catégorie des communautés de communes ;

DECIDE de dénommer ce nouvel EPCI : communauté de communes les Avant-Monts ;

DECIDE de fixer le siège de la nouvelle communauté de communes à la ZAE l'Audacieuse à MAGALAS ;

DECIDE de donner à la nouvelle communauté de communes une durée illimitée ;

DECIDE de fixer la représentativité des communes au sein du conseil communautaire ainsi qu'il suit :

COMMUNE	NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES	NOMBRE DE DELEGUES SUPPLEANTS
Montesquieu	1	1
Fos	1	1
Roquessels	1	1
Caussiniojous	1	1
Vailhan	1	1
Fouzilhon	1	1
Cabrerolles	1	1
Saint Nazaire de Ladarez	1	1
Pailhès	1	1
Faugères	1	1
Margon	1	1
Causses et Veyran	1	1
Gabian	1	1
Autignac	1	1
Puimisson	1	1
Neffiès	1	1
Pouzolles	1	1
Puissalicon	2	0
Saint-Geniès-de-Fontedit	2	0
Laurens	2	0
Abeilhan	2	0
Roujan	3	0
Thézan les Béziers	4	0
Murviel les Béziers	4	0
Magalas	5	0
TOTAL	41	17

ASSOCIATIONS

Stade Abeilhanais : 1800 € CM adopte.

REUNION DE QUARTIER

Monsieur le Maire propose de réaliser la prochaine réunion le 5 septembre à 18h30 pour le quartier des Pradelles.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Chemin bassin cave coopérative : Monsieur le Maire dit qu'il a été sollicité par le Président de la cave afin que la commune rétrocède un chemin communal. Monsieur le Maire indique que le Président de la cave coopérative s'est engagé à laisser un droit de passage pour le propriétaire de la parcelle desservie par ce chemin et que l'ensemble des frais (géomètre, notaire) sera pris en charge par la cave coopérative. CM adopte à l'unanimité.
- 2) Travaux enfouissement des réseaux sur la place : Monsieur le Maire présente la convention financière à adopter avec Hérault Energies. CM adopte à l'unanimité.
- 3) Chemins ruraux : Monsieur le Maire indique que le Conseil Général a répondu favorablement à notre demande de subvention et qu'il convient de lancer la consultation pour les travaux. CM adopte.
- 4) Festivités : Monsieur le Maire fait le point sur la fête locale et sur les manifestations à venir (14 juillet et féria).